

POUR DIFFUSION – LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE OUVRE LE 24 SEPTEMBRE POUR L'ÉLECTION PARTIELLE DE CINQ CONSEILS SCOLAIRES

Élections Yukon organisera cinq élections partielles, comme l'a ordonné la ministre de l'Éducation, M^{me} Tracy-Anne McPhee. Les élections se tiendront le 22 octobre 2018 en vue de pourvoir des postes vacants au sein des conseils scolaires des écoles suivantes :

ÉCOLE	VILLE/VILLAGE	POSTES VACANTS
École élémentaire de Takhini	Whitehorse	4
École de Ross River School	Ross River	4
École élémentaire St. Elias	Haines Junction	3
École Eliza-Van-Bibber	Pelly Crossing	2
École Nelnah-Bessie-John	Beaver Creek	2

Période de présentation des candidatures : Du lundi 24 septembre au jeudi 11 octobre. Les candidats pourront obtenir un formulaire de déclaration de candidature, une trousse d'information et les coordonnées des directeurs du scrutin à compter du lundi 24 septembre dans les écoles visées. Les déclarations de candidature doivent être déposées au plus tard le 11 octobre, à midi.

Jour du scrutin : Un scrutin se tiendra si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à pourvoir. Le cas échéant, le scrutin se déroulera le 22 octobre, de 15 h à 20 h, à l'école visée.

Électeurs et candidats : Pour pouvoir se porter candidat ou voter à l'élection d'un conseil scolaire, il faut avoir la citoyenneté canadienne, être âgé d'au moins 18 ans et, soit résider dans la zone de fréquentation depuis au moins trois mois (depuis le 22 juillet 2018), soit avoir un enfant qui fréquente l'école visée.

« Les conseils scolaires sont importants, car ils permettent aux parents et aux membres des collectivités de faire entendre leur voix sur les questions qui concernent l'école et l'éducation. Ils fournissent des conseils et font des recommandations touchant la planification, le budget, la dotation en personnel, les programmes et le transport scolaire. L'une des fonctions principales d'Élections Yukon est d'informer le public sur l'élection des conseils scolaires et d'encourager les gens à exercer leur droit de vote et à se porter candidats. »

Max Harvey, directeur général des élections, Élections Yukon

Renseignements :

Dave Wilkie, directeur général adjoint des élections
Bureau du directeur général des élections
867-667-8683 • Dave.wilkie@electionsyukon.ca

Bureau indépendant et non partisan de l'Assemblée législative, Élections Yukon est chargé d'organiser les élections territoriales, les élections des conseils ou commissions scolaires ainsi que les élections partielles.

Pour de plus amples renseignements, visiter le www.electionsyk.ca/fr, composer le 867-667-8683 ou envoyer un courriel à info@electionsyukon.ca.